

## Dons de vêtements et accessoires

Voici les articles que nous acceptons avec plaisir :

- Vêtements de bébé (prématuré à 24 mois) et vêtements de maternité;
- Petits accessoires (bavettes, bas, petits jouets, etc.);
- Couches et compresses d'allaitement, lavables ou jetables;
- Produits d'hygiène non ouverts dont la date d'expiration est de plus de 3 mois;
- Dormeuses, literie et couvertures.

Nous n'acceptons pas :

- Les équipements pour bébé (poussettes, sièges d'auto, chaises hautes, moïses, parcs, etc.);
- Les meubles et gros articles (lits, tables à langer, matelas, gros jouets, tapis d'éveil, coussins de maternité ou d'allaitement, etc.);
- Les tire-laits;
- Les préparations commerciales pour nourrissons.

Merci de penser à nous!